

Le journal
d'Arlette
Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2039 - 31 août 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Hausses des prix en rafale

**Le gouvernement
content de la situation !**



Incendies en Grèce

**La population est aussi victime
de l'incurie gouvernementale**



Leur société

- p. 4 ■ Les pratiques nauséabondes de la municipalité d'Argenteuil (95)
- Parti Socialiste : les idées Valls au gré du vent
- p. 5 ■ Les cadeaux fiscaux continuent
- Sarkozy et le crédit immobilier
- Fillon sur TFI
- Wancquiez : encore un peu vert
- Guy Roux part en retraite
- p. 6 ■ La mort de Raymond Barre, un serviteur de la bourgeoisie
- p. 10 ■ Expulsions de locataires dans le 93
- Sans-papiers de Lille
- Tribune
- p. 4 ■ La bousculade à la tête du PS ne peut masquer le refus d'une réelle opposition à la politique de Sarkozy

Dans le monde

- p. 6 ■ États-Unis : Salariés et familles modestes, premières victimes de la crise de l'immobilier.
- p. 7 ■ Antilles, après le passage du cyclone Dean
- Kouchner en Irak
- p. 8 ■ Chine : mineurs noyés et familles en révolte
- p. 12 ■ Incendies en Grèce
- Italie : délit d'assistance à personnes en danger !

Dans les entreprises

- p. 8 ■ SNCF (Seine-Maritime), ligne C du RER, CRAM Aquitaine
- p. 9 ■ Hôpital psychiatrique du Vinatier, après les déclarations de Sarkozy
- Caisses d'allocations familiales : dossiers en retard par manque d'effectifs

Il y a 60 ans

- p. 11 ■ Août 1947 : l'indépendance de l'Inde et la partition dans un bain de sang

• **Rapport sur l'échec scolaire**

Un constat, mais pas de perspective de solution

Selon un rapport émanant du Haut Conseil de l'Éducation, remis au président de la République lundi 27 août, quatre écoliers sur dix, soit environ 300 000 élèves, sortent de l'école primaire avec de graves lacunes. Parmi ces derniers, 100 000 n'auraient pas la maîtrise des bases en lecture, écriture et calcul. Ces problèmes « découverts » par le Haut Conseil de l'Éducation, nombre d'enseignants les connaissent et les dénoncent depuis des années.

« *L'école primaire peine à prendre en compte les différents rythmes individuels et les difficultés d'apprentissage* », poursuit le rapport. Et ces difficultés s'aggravent au cours de la scolarité : 20 % des jeunes de 17 ans ne maîtrisent pas la lecture. Le rapport souligne l'importance de l'école maternelle : « *Les premiers apprentissages jouent un rôle déterminant* » car « *la maîtrise de la langue orale en particulier, qui conditionne l'ensemble des apprentissages ultérieurs – on ne peut apprendre à lire qu'une langue qu'on parle déjà – est devenue une des missions principales de l'école maternelle* ».

Après un tel état des lieux, on ne peut qu'attendre avec impatience les remèdes préconisés. Mais c'est là que le bât blesse, car si le rapport en conclut que « *des ressources humaines sont indispensables* », il ajoute aussitôt que ces « *ressources humaines sont disponibles. (...) Depuis trente ans, l'évolution démographique a entraîné une légère baisse de l'effectif moyen par classe et surtout une forte augmentation du nombre des maîtres sans classe* ».

À bon entendeur salut ! Il n'est par conséquent pas question de revenir sur les 11 200



suppressions de postes prévues par le ministre Xavier Darcos.

Au vu des 25 000 élèves supplémentaires à la prochaine rentrée et 30 000 supplémentaires en 2008, Xavier Darcos a tout de même dû promettre 700 postes en plus pour l'enseignement primaire. Nombre totalement insuffisant, puisqu'il représente un poste de plus pour 35 élèves, un pour 78 si l'on raisonne sur les deux prochaines années scolaires ! De plus, ces créations se feront aux dépens de l'enseignement secondaire qui perd 8 000 postes.

Ces statistiques sur l'évolution des effectifs de jeunes scolarisés servent depuis vingt ans à justifier toutes les économies budgétaires aux dépens de l'Éducation nationale. Il faudrait, bien au contraire, tenir compte des situations concrètes très diverses, selon les établissements scolaires, les villes, les quartiers, les conditions sociales des parents.

Ainsi, dans les écoles des quartiers et cités populaires, les enfants issus de familles pau-

vres, de travailleurs immigrés, d'origines comorienne, algérienne, sénégalaise, asiatique, etc., dans lesquelles bien souvent on ne parle pas le français, auraient besoin de l'école très jeunes. Mais ils sont souvent entassés dans des classes bien trop nombreuses, et dans des locaux peu ou pas adaptés. Dans le quartier de la Belle-de-Mai, quartier populaire de Marseille, l'école maternelle Pommier comprenait, en 2006, 14 classes pour le niveau de la maternelle, plus trois classes de Cours préparatoire, dans des locaux prévus pour sept classes, avec des effectifs allant jusqu'à 30 élèves par classe, parlant, dans leurs familles, plusieurs langues différentes...

Le gouvernement sait parfaitement qu'il faudrait créer des postes dans l'Éducation nationale au lieu d'en supprimer. Mais ce qui motive les décisions de tous les gouvernements depuis plus de vingt ans, de droite comme de gauche, c'est la nécessité de faire des économies pour financer les cadeaux aux plus riches.

Alors ce rapport, s'il a une utilité, ce sera peut-être de mettre les enseignants en colère devant tant d'hypocrisie, et ce, dès la rentrée.

Aline RETESSE

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• PERPIGNAN

Dimanche 16 septembre à partir de 12 h
Terrain de la Chapelle-Saint-Pierre
Claira

• TOULOUSE

Samedi 29 septembre à partir de 18 h et dimanche 30 septembre jusqu'à 19 h
Parc de la Mounède (Saint-Simon)
Toulouse

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte))
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 – SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Hausses des prix en rafale mais Fillon est content de la situation !

Toute la presse pronostique une flambée des prix pour la rentrée de septembre. Même un journal aussi peu suspect d'opposition au gouvernement que *Le Figaro* titrait le 27 août que « *la hausse des prix pèse sur le pouvoir d'achat des Français* ». Il annonçait que « *pain, beurre, lait, viande, électricité, loyer, moyens de transport (...) devraient augmenter dès la rentrée* ». C'est dans cette situation que Fillon, le Premier ministre, avait la veille fait semblant de tout ignorer au journal télévisé de TF1.

Après avoir tout de même reconnu que « *quelques prix* » allaient augmenter dans le domaine alimentaire, il affirmait avec aplomb que « *l'inflation n'a jamais été aussi bonne* », et que « *la meilleure garantie contre la vie chère, c'est la concurrence* », comme si les grands trusts qui contrôlent toute la vie économique n'étaient pas capables de s'entendre entre eux pour imposer aux petits producteurs comme aux consommateurs les prix de leur choix.

Et, puisque le taux de croissance pour 2007 s'annonce plus faible que prévu, à la journaliste qui lui demandait si cela n'allait pas entraîner un déficit encore plus grand de l'État, Fillon a osé répondre que toutes les mesures prises par le gouvernement n'avaient pour but que de favoriser la croissance pour améliorer le pouvoir d'achat de la population.

Mais les mesures prises par le gouvernement, par exemple son « *paquet fiscal* » et ses diminutions d'impôts, profiteront surtout aux plus riches. Si ces derniers dépensent plus, cela augmentera peut-être la consommation des produits de luxe. Mais cela ne changera rien aux difficultés des familles populaires pour joindre les deux bouts.

Si le gouvernement avait vraiment voulu augmenter à la fois la consommation et le pouvoir d'achat, il aurait pu par exemple supprimer la TVA. Après tout, elle n'a pas toujours existé ! C'est l'impôt le plus injuste qui soit, puisqu'il frappe surtout ceux qui ont les revenus les plus modestes et qui sont bien obligés de dépenser tout ce qu'ils gagnent, tandis que les plus fortunés ont des excédents de revenus qu'ils pla-

cent de toutes sortes de façons, placements qui en plus de leur rapport font l'objet de dégrèvements. Voilà qui aurait, en augmentant le pouvoir d'achat de toute la population, largement favorisé la croissance économique.

Et puis, au lieu de diminuer les impôts des plus riches, dont la consommation est limitée car ils en placent la plus grande partie, il aurait mieux valu exonérer d'impôt sur le revenu les smicards, et même les salaires au-dessous de 1500 euros. Cela aussi aurait favorisé encore plus le pouvoir d'achat et la croissance économique en augmentant largement la consommation.

Mais évidemment, ce genre de mesures était impensable pour l'équipe Sarkozy-Fillon, dont la préoccupation essentielle est de permettre aux plus riches de le devenir encore plus.

Tout ce que ces gens-là ont à dire aux travailleurs, c'est que s'ils veulent gagner plus, ils n'ont qu'à travailler plus. Mais les plus riches n'ont pas besoin de travailler plus pour gagner plus : le gouvernement se charge de puiser dans les caisses de l'État pour leur permettre d'accroître encore leur fortune.

Ceux qui attendaient ou qui espèrent encore l'amélioration de leur niveau de vie ou de leurs revenus de l'élection d'un Sarkozy se trompaient, ou se trompent encore, lourdement. D'ailleurs, qu'attendre d'autre d'hommes qui comptent parmi leurs amis tous les milliardaires du pays ? La situation n'aurait sans doute pas été très différente si la candidate du Parti Socialiste l'avait emporté (il n'y a qu'à voir comment nombre des dirigeants de celui-ci se sont empressés de se rallier à la nouvelle majorité).

Mais cela prouve seulement que si le monde du travail veut mettre un coup d'arrêt aux attaques qu'il subit, c'est sur ses luttes qu'il devra compter. La rentrée sera peut-être l'occasion d'une colère qui sera bonne conseillère.

Fausse raisons pour une vraie hausse des prix

Le prix de la baguette de pain va atteindre un euro en boutique, a annoncé la fédération professionnelle des boulangers, invoquant la hausse des cours du blé et celle du smic. Deux bien mauvaises raisons. D'abord, si le prix du blé est bien en train de remonter, c'est après plus de quinze ans de baisse des cours, qui n'avaient jamais entraîné de baisse de prix du pain. Au contraire, dans la même période, la baguette a augmenté de 50 % ! De toute façon, le prix du blé ne représente que 4 ou 5 centimes dans le prix d'une baguette. Quant aux salaires, qui sont effective-

ment proches du smic au bas de l'échelle dans les boulangeries où ne travaille pas qu'un artisan, ils mériteraient bien un coup de pouce. Mais comme ils n'ont pas monté de 50 % ces dernières années, contrairement au prix de la baguette, il y a peu de chance que l'augmentation annoncée pour la rentrée leur profite beaucoup.

Et le même raisonnement vaut pour de nombreux produits alimentaires dont on nous annonce aussi la prochaine hausse. Les volailles, nourries aux céréales, les biscuits, les pâtes, devraient suivre le pain. Et comme le prix du lait

a doublé en un an, Danone, Nestlé et autres Président, La Laitière ou Société annoncent la hausse des produits laitiers et du fromage. Le beurre de son côté a déjà augmenté de 40 % en un an.

Mais le cours du lait baissait régulièrement depuis trois ans et là encore, cela n'a pas entraîné les prix vers le bas. La surproduction de lait en Europe est ancienne, entraînant son prix vers le bas, et la politique agricole commune visait explicitement à en réduire la production. La hausse actuelle ressemble à un à-coup du marché, utilisé comme prétexte à la

hausse des prix.

D'autant que, là encore, le prix des matières premières ne représente pas la plus grande part dans le prix des produits de ce secteur, comparé aux frais de transformation, d'emballage, de publicité, de distribution, et surtout comparé aux provisions, amortissements, profits, frais d'acquisition et de fusion qui font l'essentiel des comptes de ces trusts de l'agro-alimentaire.

Et qu'ils ne viennent pas nous dire que leurs salariés ont été augmentés de 5, 10 ou 40 % l'an dernier : on y croirait autant qu'au beurre en broche.

On nous explique doctement que l'augmentation des prix de certaines matières premières agricoles serait due à des problèmes météorologiques, ou même à l'augmentation de la demande dans les pays du Tiers Monde. C'est une façon de présenter, fallacieuse pour l'une, cynique pour l'autre, le fonctionnement erratique des marchés, qui amplifie aveuglément de petites tendances. Et qui sert surtout aujourd'hui à nous expliquer qu'il est indispensable de nous faire payer plus cher.

Roger PÉRIER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

La bousculade à la tête du P.S. ne peut masquer le refus d'une réelle opposition à la politique de Sarkozy

Cette semaine marque la rentrée officielle du Parti Socialiste : « fête de la rose » chez Arnaud Montebourg en Saône-et-Loire et à Melle chez Ségolène Royal, avant une « université d'été » à La Rochelle. Autant d'occasions pour le PS et ses dirigeants de montrer enfin comment ils comptent mener cette opposition acharnée à la politique de Sarkozy qu'ils promettent depuis qu'ils ont héroïquement résisté à la « vague bleue » lors des élections législatives. Sarkozy et la bourgeoisie, à qui il sert la soupe, en tremblent d'avance !

En fait d'opposition déterminée, le spectacle que donnent les politiciens socialistes est celui, bien habituel, des petites et grandes manœuvres. C'est la lutte de places pour être celui ou celle qui prendra la tête du parti et, qui sait, se positionnera déjà comme le futur candidat de la gauche pour 2012. Et pour se donner des chances d'y parvenir, ils se demandent comment mieux plaire à cet électorat qui a fait la bonne fortune de la droite aux dernières présidentielles. De Hollande à Montebourg, de Royal et jusqu'à Rocard, tous ont les mêmes mots à la bouche : « rénovation », « rassemblement », « renouvellement »... La comédie tourne souvent au ridicule et les enchères montent. Comme lorsqu'un sondage place Dominique Strauss-Khan meilleur prétendant à la direction du PS, alors même qu'il parcourt le vaste monde, menant campagne pour un poste de dirigeant du FMI... avec le soutien et la bénédiction de Sarkozy lui-même. Ou quand Bernard Kouchner, ex-socialiste devenu l'un des principaux ministres du gouvernement Fillon, prend le temps de se dire « attristé » de la situation du PS avant de lui prodiguer, en bon « french doctor » au chevet du malade, ses conseils pour la construction d'« une gauche forte et alternative ».

Tous les mots creux des candidats au rassemblement du PS cachent mal les ambitions personnelles. Et ils cachent encore moins bien la volonté totale des socialistes sur le plan politique de ne pas entraver sérieusement la politique de l'actuel pouvoir. Ils en sont réduits à commenter les moindres faits et gestes de Sarkozy, en critiquant certes ses mesures, mais surtout en s'offusquant sur la forme. Des hauts

cris face à « l'hyper-présidentialisation », à la bataille dérisoire pour tenter de faire comparaître Cécilia Sarkozy devant une commission parlementaire sur son rôle dans les négociations avec le régime libyen pour la libération des infirmières bulgares, les socialistes tentent de montrer qu'eux aussi peuvent s'agiter autant que le chef de l'État.

À une différence près. Les gesticulations médiatiques de Sarkozy sont la façade d'une politique bien réelle d'attaques tous azimuts contre les classes populaires. Il a déjà fait voter la casse du droit de grève sous couvert de « service minimum », ou entamé avec le bouclier fiscal sa réforme des impôts en faveur des plus riches ou encore une réforme des universités sur le dos des plus démunis. Et il s'attelle à la casse du code du travail avec le projet de « contrat unique » aggravant la précarité. Sans compter les nouvelles franchises en matière de remboursements des frais médicaux et une nouvelle détérioration du régime des retraites.

De son côté, l'agitation du PS cherche seulement à faire oublier qu'il n'a justement rien à opposer à la politique du gouvernement. Il faut reconnaître que la plupart des mesures phares de Sarkozy apparaissent aussi, parfois certes sous une forme atténuée, dans le programme de la candidate socialiste à l'élection présidentielle. Cela rend d'autant moins crédibles les velléités d'opposition des dirigeants du PS... quand ils font seulement l'effort d'en formuler.

Au comble de son radicalisme pour « le renouvellement » au PS, Ségolène Royal a reconnu à Sarkozy sa « sincère volonté de réforme » avant de le mettre gravement en garde contre un « risque d'immobilisme ». Qu'elle soit rassurée, il ne semble pas près de s'arrêter de « réformer » à grand coup d'attaques anti-ouvrières. À moins que les travailleurs, retrouvant le chemin des luttes d'ensemble et ne l'immobilisent eux-mêmes. En tous cas, entre petits grenouillages et grandes phrases, le Parti Socialiste fait en cette rentrée la démonstration, à ceux qui en douteraient encore, qu'ils ne doivent pas compter sur lui.

Yves LEFORT

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – **Plan hôpital 2007 et 2012** : vers la privatisation de la santé – **Servair** : la guerre aux militants – **États-Unis** : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – **Pays basque** : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Argenteuil (Val-d'Oise)

Les pratiques nauséabondes de la municipalité

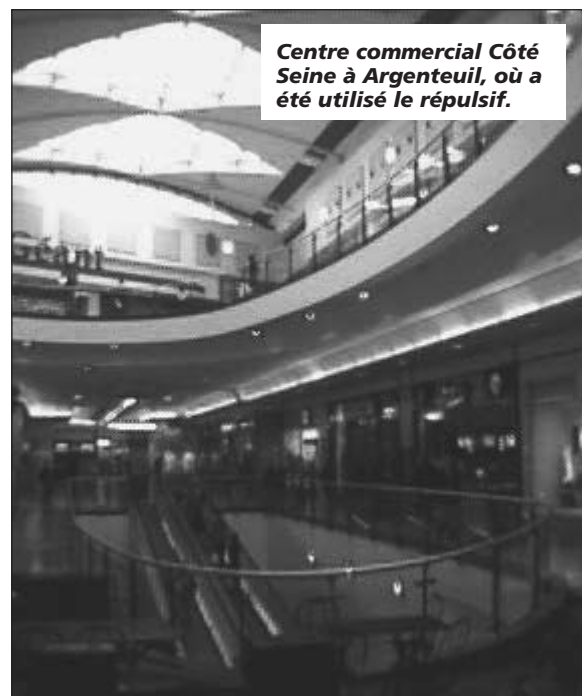
M. Mothron, député-maire UMP d'Argenteuil, n'imaginait pas le tollé qu'il allait provoquer quand il a commandé au début de l'été le « Malodor » pour repousser des sans-abri du centre ville.

En effet depuis vendredi 24 août, les condamnations se sont succédé jusqu'à celles de la ministre du Logement, Christine Boutin, UMP elle aussi, et de Martin Hirsch. Alors, lundi 27, le maire déclarait renoncer à utiliser ce « répulsif pour SDF ».

L'affaire a été initiée par des employés de la municipalité qui ont contacté la presse, sous couvert d'anonymat. Ils avaient raison de ne pas se dévoiler car un proche du maire déclarait alors qu'il allait « mener une enquête interne » d'un ton menaçant !

Ils ont expliqué à propos du Malodor qu'ils ont refusé de pulvériser aux endroits où séjournent les sans-abri : « *Il y a des limites, on veut bien chasser les rats, mais pas les SDF.* » Le maire, tenace, a offert ce produit à la direction du centre commercial Côté Seine, qui l'a utilisé, dit-elle, une fois.

Depuis qu'il est en poste M. Mothron clame qu'il veut « changer l'image d'Argenteuil ». Il s'adresse ainsi à la partie la plus réactionnaire de la population. Par ses arrêtés antimendicité puis l'utilisation du Malodor, il s'en prend à une dizaine de personnes sans abri, en se posant en porte-parole des riverains et des commerçants qui ne supporteraient plus cette population. Or un certain nombre de commerçants ont toujours tenu à faire savoir qu'ils n'étaient pour



rien dans les agissements du maire. Et depuis le temps, des liens se sont noués entre ces quelques personnes sans abri et la population, en particulier des riverains, qui font des gestes quotidiens de solidarité.

Le premier adjoint au maire a prétendu notamment que ces personnes refuseraient tout logement malgré les multiples offres. Les personnes concernées nient qu'on leur ait fait la moindre proposition ! On leur a simplement demandé de partir du centre ville. Et on sait par ailleurs, que de toutes façons, des milliers de gens sont en attente de HLM... sans que cela semble émouvoir M. Mothron et son équipe. Il a, au contraire, un programme de démolition de logements sociaux bien chargé, illustré par la destruction du bâtiment HLM La tour Broca le 22 août dernier.

Correspondant LO

• Parti Socialiste

Les idées Valls au gré du vent

Dans un entretien au *Figaro*, Manuel Valls, député-maire d'Évry et par ailleurs l'une des figures montantes au sein du Parti Socialiste a déclaré : « *Nous sommes au bout d'un cycle : une grande partie des idées de gauche se sont épuisées.* » Allant plus loin, il a insisté sur la nécessité « *d'admettre définitivement que nous sommes dans une économie de marché.* »

On ne sait pas bien à qui il pouvait s'adresser, puisque, jusqu'à preuve du contraire, personne au Parti Socialiste ne conteste ce fait et n'envisage d'ailleurs d'y mettre un terme.

Mais il a tout de même pris soin d'en rajouter une couche, soulignant : « *Nous devons dire que le travail est une valeur, que nous ne sommes pas favorables à une société de l'assistanat. Nous devons tirer le bilan sur les 35 heures, être au clair sur les retraites...* »

Et, cerise sur le gâteau, il a cru bon

d'ajouter : « *Nous devons être le parti de l'entreprise et des entrepreneurs, créateurs de richesses.* »

Et, sans doute pour ne pas être en reste sur les sujets de société, il a déclaré : « *Une société a besoin de règles et d'ordre, l'autorité républicaine est une valeur de gauche car son bon exercice permet de créer et de préserver le lien social.* »

On ne sait où Manuel Valls avait acquis ses valeurs de gauche, mais, une chose est sûre, elles s'adaptent étrangement au discours réactionnaire du gouvernement.

Avec de tels propos, Manuel Valls, s'il ne parvient pas à ses fins avec le PS, pourrait toujours trouver à se recycler dans une commission proposée par Sarkozy.

D.M.

Les cadeaux fiscaux continuent

La ministre de l'Économie, Christine Lagarde, a présenté à la fin de la semaine dernière deux nouvelles mesures de réductions fiscales.

Concernant les réductions fiscales sur les intérêts d'emprunts immobiliers, une précédente mesure avait été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel : celui-ci avait refusé que cette réduction d'impôt puisse s'appliquer à tous ceux qui avaient acheté dans les dernières années précédant le 6 mai (élection de Sarkozy), considérant notamment que le coût de la mesure serait trop élevé.

Face à ceux qui sont mécontents de voir s'envoler cette promesse qu'il avait faite, Sarkozy peut toujours répondre : « Adressez-vous au Conseil constitutionnel ! ».

Mais du coup, il rebondit au profit de ceux qui auront acheté depuis le 6 mai, pour « compenser » en quelque

sorte, en doublant la réduction d'impôt la première année, la passant à 40 %.

Le gouvernement chiffre à 700 000 le nombre de foyers qui pourraient bénéficier de cette diminution d'impôt dans une année. Mais, comme tous les dispositifs de réduction d'impôt, elle bénéficiera surtout aux plus riches : pour atteindre le plafond de cette réduction, il faudra avoir emprunté plus de 200 000 euros sur vingt ans... Tant pis si, dans un deuxième temps, ces « aides » à l'immobilier se traduisent par une hausse des prix dudit immobilier, en augmentant la demande sans augmenter l'offre.

La deuxième mesure concerne, elle, les entreprises et est présentée par le gouvernement comme une « amélioration » d'un dispositif existant, le crédit d'impôt à la recherche (le CIR), destiné à permettre aux entreprises de

déduire de leurs impôts une partie de ce qu'elles appellent leurs dépenses de recherche : alors que les dépenses prises en compte étaient jusque-là plafonnées à 16 millions d'euros, ce plafond est supprimé et les entreprises pourront déduire de leurs impôts 30 % (et même 50 % la première année) de toutes leurs dépenses de recherche. La différence n'est pas négligeable puisque, d'après une simulation de Bercy, une entreprise qui percevait cinq millions d'euros avec la formule précédente percevrait maintenant 15 millions !

Par contre, du côté des caisses de l'État, le manque à gagner est estimé à 2,7 milliards pour les années à venir. Mais c'est bien connu, quand on aime (le patronat) on ne compte pas !

Marc RÉMY

• Fillon sur TF1 :

Toute honte bue

Interviewé dimanche 26 août sur TF1, le Premier ministre, François Fillon, a expliqué que la politique de son gouvernement visait « à pousser le maximum de Français, et en particulier les Français modestes, à acquérir leur logement ». Il ne faisait que reprendre les propos de Sarkozy, qui dit vouloir faire des Français des propriétaires.

Mais la sollicitude de Fillon ne s'arrêterait pas là. Parlant des travailleurs immigrés, il a déclaré que « les hommes et les femmes qui viennent en France et qui y trouvent un emploi, qui y trouvent un logement, y sont les bienvenus ». Et la main sur le cœur il a ajouté, faisant allusion aux incendies d'hôtels vétustes, comme celui du boulevard Vincent-Auriol à Paris, il y a deux ans justement, dans lesquels des immigrés ont trouvé la mort : « Tous les Français ont eu honte de voir dans quelles conditions on accueillait des étrangers, qu'on

n'était pas en mesure de recevoir correctement parce que notre pays n'en a pas les moyens. ».

La France, sixième puissance économique du monde, comme dit Fillon lui-même, n'aurait pas les moyens de construire les centaines de milliers de logements sociaux qui manquent cruellement, pas seulement aux travailleurs immigrés, d'ailleurs, mais en fait à l'ensemble des classes populaires ? N'aurait-on pas les moyens de loger correctement des milliers de travailleurs, occupant un emploi régulier, et contraints de vivre dans la rue ? Bien sûr que si, mais il faut en avoir la volonté et y consacrer les sommes nécessaires.

En attendant, le gouvernement consacre des milliards d'euros à faire des cadeaux fiscaux aux plus riches. Mais cela ne fait honte ni à Sarkozy ni à Fillon !

Cédric DUVAL

• Wauquiez :

Encore un peu vert !

Sur France 2, le 28 août, le porte-parole du gouvernement, Laurent Wauquiez, a perdu une belle occasion de se taire. À une question du journaliste sur le « paquet fiscal » qui favorise les plus riches, il a répondu qu'il concerne les classes moyennes précisant : « Pour une famille dans laquelle, père et mère additionnés, vous gagnez 1 500 euros, quand vous achetez votre logement, c'est lourd à porter. Et le fait que l'État vous donne un petit coup de pouce cela me semble utile. »

Laurent Wauquiez, 32 ans, fait partie de ces jeunes ministres qui montreraient la volonté de Sarkozy de renouveler le per-

sonnel politique. Il a été surnommé le « surdiplômé de l'UMP », vu la liste de ses diplômes, ENA et École Normale Supérieure entre autres. Mais manifestement il n'y a pas appris qu'avec 1 500 euros par mois, une famille – ce qui sous-entend qu'il y a des enfants – a déjà bien du mal à boucler ses fins de mois et qu'acheter un appartement est loin de ses préoccupations. Et d'ailleurs quelle banque leur ferait crédit ?

Wauquiez est un des benjamins du gouvernement. C'est à se demander dans quelle serre et sous quelle latitude grandit cette « jeune pousse » ?

C.D.

• Sarkozy et le crédit immobilier :

Mal-logés, endettez-vous !

À un moment où la Bourse ne s'est pas encore remise de la tempête qui a secoué les sociétés qui avaient des intérêts dans les sociétés de crédit immobilier américaines, il n'est pas sans intérêt de relire ce que le candidat Sarkozy préconisait pour régler la crise du logement en France : « Les ménages français sont aujourd'hui les moins endettés d'Europe. Or une économie qui ne s'endette pas suffisamment, c'est une économie qui ne croit pas en l'avenir, qui doute de ses atouts, qui a peur du lendemain. C'est pour cette raison que je souhaite développer le crédit hypothécaire pour les ménages. »

Le « crédit hypothécaire », c'est précisément la formule qui a donné les résultats que l'on sait aux USA !

Et Sarkozy précisait : « Je propose que ceux qui ont des rémunérations modestes puissent garantir leur emprunt par la valeur de leur logement. » « Si le recours à l'hypothèque était plus facile, les banques se focaliseraient moins sur la capacité personnelle de remboursement de l'emprunteur et plus sur la valeur du bien hypothéqué. Ceci profiterait alors directement à tous ceux dont les revenus fluctuent, comme les intérimaires. »

Traduit en clair, cela signifie



que ceux qui ne pourraient plus rembourser leurs dettes à cause d'une baisse de leurs revenus y perdraient encore plus facilement qu'aujourd'hui leur loge-

ment, et tout ou partie de ce qu'ils auraient déjà versé.

Une bonne idée, en effet... pour les banquiers.

F.D.

• Départ à la retraite

Guy Roux marque un but contre son camp

« Pour diriger l'équipe lensoise, il faut quelqu'un de plus jeune, de plus dynamique », « Je ne trouvais plus l'énergie nécessaire pour transcender les joueurs » : voilà comment Guy Roux a expliqué sa décision de renoncer à ses responsabilités d'entraîneur du Racing Club de Lens et de prendre sa retraite à 68 ans.

Cette démission aurait pu

faire partie des mille petites péripéties qui émaillent une saison de football, si Guy Roux ne s'était retrouvé au mois de juin dernier au centre d'une polémique sur l'âge du départ à la retraite. La Ligue professionnelle de football avait en effet refusé d'homologuer son contrat de travail au prétexte qu'il avait dépassé la limite d'âge fixée à 65 ans. Plusieurs

ministres avaient alors volé à son secours, dénonçant l'archaïsme de certains règlements et faisant de Guy Roux, peut-être pas mécontent d'être ainsi utilisé, un exemple de cette France qui veut travailler plus et plus longtemps, et à qui une administration tatillonne et dépassée veut mettre des bâtons dans les roues. Sarkozy lui-même n'avait pu s'empê-

cher d'intervenir dans le débat en déclarant : « C'est la règle qui est vieille, pas Guy Roux. » L'entraîneur n'a pas tenu trois mois.

Sarkozy et ses ministres ont donc raté une occasion... de se taire. Le retour rapide de Guy Roux au vestiaire doit leur donner l'impression d'un tacle par-derrière.

Olivier NEUVILLE

La mort de Raymond Barre, un serviteur de la bourgeoisie aux idées bien réactionnaires

La mort de Raymond Barre a suscité l'hommage des hommes politiques de droite et du PS. « *Un esprit libre* », selon Nicolas Sarkozy. Mais pour les travailleurs, il restera avant tout comme un ennemi acharné, l'auteur du premier plan d'austérité mis en place après l'entrée en 1975 dans la crise économique qui a suivi le « choc pétrolier ».

Giscard d'Estaing appela Raymond Barre au poste de Premier ministre en août 1976, pour remplacer Jacques Chirac qui venait de claquer la porte. Ce professeur d'économie à l'université n'avait pour toute carrière politique que quelques mois comme ministre du Commerce extérieur. Mais s'il n'était membre d'aucun parti, il fréquentait par contre assidûment les cercles patronaux, dont il était apprécié. L'inflation dépassait alors les 10 %, pour la première fois il y avait plus d'un million de chômeurs et les cours du pétrole s'envolaient. Raymond Barre mit en place deux plans d'austérité destinés à permettre aux capitalistes de traverser la crise qui commençait en sauvegardant leurs profits. Le nouveau Premier ministre fixa aux patrons, qui ne demandaient que ça, des limites à ne pas dépasser en matière d'augmentation. Ce blocage bien réel des salaires fut assorti d'un prétendu contrôle des prix qui ne dura que trois mois. Dans les services publics, il instaura une politique de « *vérité des prix* », c'est-à-dire d'augmentation des tarifs et de rationalisation. Il inaugura la politique de déremboursement de certains médicaments, fit cotiser les retraités à la Sécurité sociale et

multiplia les aides au patronat. Ainsi, à la fin de l'année 1978, l'État mit en place le « *plan acier* » qui épongeait les dettes des patrons de la sidérurgie et leur faisait cadeau de 11 milliards de francs supplémentaires, alors même qu'ils annonçaient des milliers de licenciements. Sous le nom de « *pacte pour l'emploi* », il finança sur le budget de l'État une partie des salaires de jeunes nouvellement embauchés, offrant ainsi une main-d'œuvre bon marché au patronat.

Pendant les cinq ans où il fut à la tête du gouvernement, Raymond Barre rendit ainsi bien des services à la bourgeoisie. Il le fit sans trop se soucier de donner le change, répondant aux revendications des chômeurs qu'ils n'avaient qu'à « *créer leur entreprise* », affirmant : « *Je préfère être impopulaire qu'irresponsable.* » De fait, il fut pleinement responsable vis-à-vis de la bourgeoisie et y gagna une réputation « *d'homme libre* », qu'il cultiva par la suite. Ce qui l'amena ainsi à prendre la défense de son ancien ministre du Budget, Maurice Papon, qui a eu des responsabilités dans la déportation des Juifs de Bordeaux, qui fut pour lui « *un grand commis de l'État* », et du bras droit de Le Pen, Bruno Gollnisch, « *un homme bien* », se disant lui-même victime du « *lobby juif* » !

C'est ce que François Fillon appelle « *un homme qui a porté haut les valeurs d'exigence morale et de rigueur* », François Bayrou « *un point de repère* » et Jack Lang « *quelqu'un dont la stature intellectuelle et morale forçait le respect* »...

Daniel MESCLA

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Écologie : nature ravagée, planète menacée par le capitalisme !

(n° 106 - exposé du 26 janvier 2007)

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

(n° 105 - exposé du 24 novembre 2006)

L'Afrique malade du capitalisme

(n° 104 - exposé du 16 juin 2006)

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

(n° 103 - exposé du 28 avril 2006)

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

(n° 102 - exposé du 10 mars 2006)

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

(n° 101 - exposé du 27 janvier 2006)

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

(n° 100 - exposé du 5 octobre 2005)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure

• États-Unis

Salariés et familles modestes premières victimes de la crise de l'immobilier

La menace d'une crise financière internationale déclenchée par le krach des sociétés de crédits immobiliers aux États-Unis semble conjurée, grâce aux centaines de milliards injectés par les banques centrales, américaine bien sûr, mais aussi japonaise et européenne. Vu l'opacité qui est de règle dans le secteur financier, on ne peut pas exclure d'autres rebondissements, ni les prévoir. Mais une chose est d'ores et déjà certaine : aux États-Unis, les principales victimes en seront les salariés des organismes de prêts immobiliers et les familles modestes qui ont emprunté pour acheter leur maison.

Les saisies de maisons et les expulsions se multiplient, car beaucoup ne peuvent plus payer des mensualités qui ont doublé ou triplé. Les procédures de saisie de logements se chiffrent à 1,1 million depuis janvier, dont 180 000 rien qu'en juillet. Les organismes populaires d'accès à la propriété et les associations de défense des consommateurs réclament un moratoire des saisies et des ventes aux enchères. Mais l'État américain ne se mobilise que pour sauver la mise aux plus gros spéculateurs.

Car ceux-ci savent fort bien se placer sous la protection de l'État en se déclarant en faillite ce qui leur permet d'échapper à leurs créanciers et aux lois sociales. Tel organisme de crédit se débarrasse de quasiment tous ses salariés, tel autre des deux tiers d'entre eux seulement. Un cabinet spécialisé a totalisé 21 000 suppressions d'emplois entre le 1^{er} et le 22 août, dont la moitié entre le 17 et le 22. En dix-huit mois, les dépôts de bilan ou rachats auraient touché près de 80 sociétés. Et le mouvement s'étend à tout le secteur



financier, qui en six mois aurait perdu 88 000 emplois (presque le double de toute l'année 2006), le secteur du crédit immobilier n'en représentant que 40 %. Les patrons de la finance profitent au maximum de la crise immobilière. Pour le patron d'un cabinet de reclassement, « *de nombreuses sociétés cessent leur activité pour un rien* » et il se déclare choqué. Mais ce qui le choque, lui, plonge dans la misère des milliers de

salariés et de familles.

Quand PDG et actionnaires de sociétés spéculatives, souvent filiales des banques les plus riches, pleurent misère, l'État américain juge de son devoir de voler à leur secours. Quand des dizaines de milliers de salariés sont licenciés, perdent leur maison et risquent de se retrouver à la rue, il a pour règle de ne pas « *troubler le jeu du marché* »...

Vincent GELAS

La pression se renforce sur les travailleurs clandestins

Aux États-Unis, le 19 août, le gouvernement a expulsé Elvira Arellano, Mexicaine, suscitant des manifestations de protestation.

Elvira Arellano était devenue un symbole du mouvement pour la légalisation des immigrés clandestins. Arrivée illégalement aux États-Unis en 1997, elle y a travaillé dans différents secteurs, et y a eu un petit garçon, qui est citoyen américain. Depuis un an, elle refusait de se soumettre à un arrêté d'expulsion et trouvait refuge dans des églises, intervenant publiquement pour la régularisation des clandestins. Elle a donc finalement été arrêtée le 19 août à Los Angeles, renvoyée au Mexique, son fils restant aux États-Unis.

Alors que le nombre de

reconduites à la frontière a atteint le chiffre de 220 000 depuis octobre 2006, cette arrestation symbolique est un signe supplémentaire à destination des travailleurs clandestins, majoritairement mexicains ; d'ailleurs un responsable des services d'immigration a affirmé qu'Elvira était « *une criminelle en fuite* ».

Ceux qui luttent pour la régularisation des travailleurs clandestins ne baissent pas les bras : l'arrestation d'Elvira Arellano a déclenché plusieurs manifestations de solidarité à Los Angeles, dès le lendemain 20 août, puis de nouveau le samedi 25 août, et d'autres sont prévues.

Virginie DAVID

• Antilles, après le passage du cyclone Dean

Des centaines de sans-abri, du chômage accru et... une poignée de profiteurs !

Le cyclone Dean a fait des dégâts considérables en Martinique et moins importants en Guadeloupe. Dans cette dernière île, il y a eu peu de dégâts dans les maisons individuelles et aucune victime ; par contre, l'agriculture et la pêche ont souffert. Toutes les bananeraies sont détruites. Beaucoup de cultures maraîchères aussi. Quant aux pêcheurs, ils ont subi de nombreuses pertes de nasses, et d'autres dégâts matériels, dont des embarcations endommagées. Le secteur du tourisme a été relativement touché, avec la forte houle qui a endommagé les plages et fait quelques dégâts matériels, ainsi que certaines communes. Environ 30 000 foyers ont été privés d'électricité, mais le réseau a pu être assez vite rétabli.

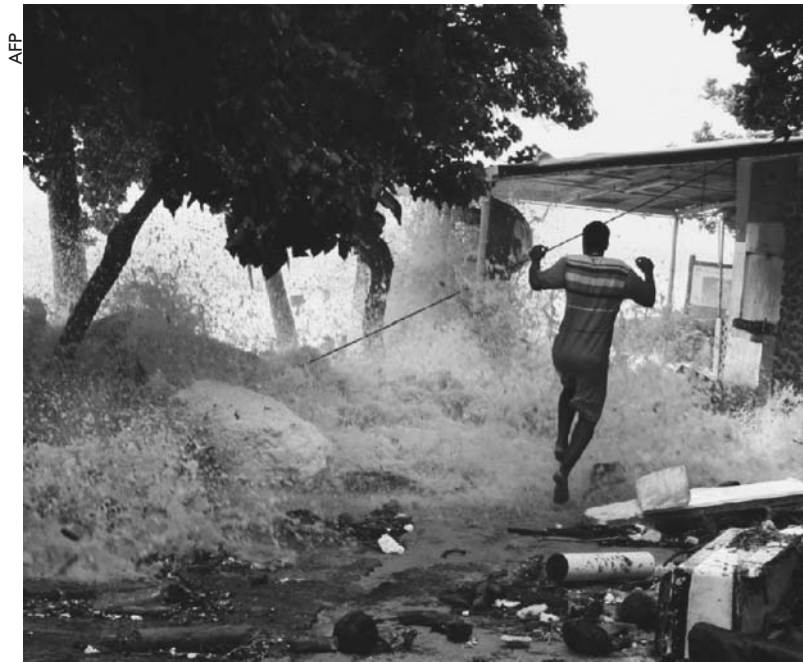
La Martinique, elle, a connu une plus grande détresse humaine. Les cyclones sont un révélateur de la misère masquée. On compte 5 040 maisons endommagées et 542 maisons complètement détruites, deux morts. Dans la seule commune du Vauclin, 57 maisons ont été détruites. Plus de 300 familles sont actuellement hébergées dans des écoles et des gymnases. Les réseaux électriques et d'adduction d'eau ont été totalement endommagés, ainsi que les réseaux téléphoniques (GSM et fixes). Les choses se rétablissent peu à

peu. Mais il faudra bien compter un bon mois pour que l'ensemble de ces réseaux vitaux soient rétablis.

La population n'a pas attendu l'arrivée des secours publics pour relever dignement la tête. On a vu de nombreuses personnes faire preuve d'une solidarité immédiate : des jeunes se mettent à dégager des routes, des propriétaires de tronçonneuses, de camions, se mettent bénévolement au service de la collectivité. À Fonds-Saint-Denis, Rivière-Pilote, Macouba et ailleurs. Les jeunes en particulier ont suscité par leurs actions de solidarité de nombreux témoignages de sympathie.

Dans les deux îles, des aides d'urgence à la population ont été votées par les Assemblées locales et décidées par l'État. Mais quand parviendront-elles aux pauvres ?

Le secrétaire d'État à l'Outre-mer, Estrosi, est venu en Martinique et en Guadeloupe une première fois, puis une deuxième fois accompagnant le Premier ministre Fillon, avec un certain nombre de supposés « experts ». Fillon a déclaré qu'il reviendrait avant la fin de l'année pour constater l'état de la reconstruction. L'évaluation précise des dégâts n'est pas encore achevée, mais on annonce déjà un chiffre approximatif pour la Martinique de 200 millions d'euros environ et de 250 à 300 millions



Lors du cyclone, en Guadeloupe.

pour les deux îles. Il est déjà clair que le gros de ces subventions ira aux patrons de la banane, et principalement aux gros planteurs, et la portion congrue, comme toujours, aux moyens et petits planteurs. Comme le dit un communiqué de nos camarades de la CGTG-Banane, « les dégâts causés par Dean sont une aubaine pour certains gros planteurs. En effet, leur gain (subventions en tout genre et indemnisation par les assurances) sera plus important que s'ils avaient exporté leur production. Par contre, pour les petits planteurs, voire certains moyens planteurs, ce ne sera certainement pas le cas. En ce qui concerne les ouvriers agricoles, ce sera la misère assurée ».

Les patrons de la banane préparent déjà les travailleurs à la perspective du chômage technique et même aux licenciements. L'un des gros plan-

teurs de Guadeloupe, Francis Lignières, n'a-t-il pas annoncé sa décision de mettre un terme à l'activité bananière ? Voilà quelques années du reste que des patrons de la banane ferment des plantations.

Sous une forme ou sous une autre, ces patrons perçoivent régulièrement toutes sortes de subventions, pendant qu'ils licencient les travailleurs. C'est surtout pour ces gens-là que les Estrosi et Fillon se déplacent. Quand ils parlent de « solidarité nationale », il faut comprendre surtout « solidarité de classe » avec les riches, même si, par peur du mécontentement social, ils octroient quelques miettes aux travailleurs et aux pauvres. Ceux de la CGTG-Banane ont déjà donné le ton en faisant savoir leur volonté de se battre !

Correspondant local

« Corsair » et la flibuste

Corsair a proposé des billets à moitié prix à des familles martiniquaises émigrées en France, afin qu'elles puissent venir reconforter les leurs aux Antilles. Geste humanitaire et généreux ou opération publicitaire ? Sans compter que, pour les compagnies, le remplissage des vols vaut mieux que des places vides. Même à tarif fort réduit, elles ne sont pas perdantes.

Que leur faut-il encore savoir ?

« L'état de catastrophe naturelle », qui conditionne la couverture de certains dommages, tarde à être déclaré. Il le sera le 20 septembre en commission interministérielle ! Cette commission se base pour cela sur « l'intensité anormale du phénomène en fonction de données recueillies sur le terrain ». Attendre encore ! Les centaines de sans-abri, les milliers de maisons endommagées en Martinique et les dégâts aussi en Guadeloupe ne leur suffisent pas.

Courage, Fillon !

Et pourtant Fillon est, selon ses dires, venu aux Antilles pour aller vite et faire en sorte que tout aille vite. Mais il leur faut un mois et demi pour déclarer l'état de catastrophe naturelle... ou pas ! Pourquoi est-il venu, alors ?

Chat échaudé...

On se souvient qu'après le cyclone Hugo, une série d'aigrefins, chenapans véreux, ont cherché à s'enrichir dans le cadre de la reconstruction, avec des montages douteux et des livraisons incomplètes. Certains ont été traduits en justice. D'autres ont pris la fuite. Certains politiciens ont été complices de ces malversations ! Alors, attention en Martinique !

Vigilance et maximum de contrôle de la population ne seront pas de trop.

• Kouchner en Irak

Le "Gaston Lagaffe" de la diplomatie française

Dans la foulée de sa visite en Irak, le ministre français des Affaires étrangères Bernard Kouchner a déclaré, lors d'une interview à un hebdomadaire américain, à propos du Premier ministre irakien Nouri al-Maliki : « Il doit être remplacé. » Cela a entraîné une protestation officielle de la part de ce dernier, qui a contraint Kouchner à s'excuser publiquement.

Le chef de la diplomatie française n'a pas encore compris, que dans sa fonction plus

que dans toute autre, tout ce qu'on pense n'est pas forcément à étaler sur la place publique. Heureusement pour lui, le chef de l'État n'est pas non plus avare de formules provocantes, évoquant par exemple l'éventualité d'un « bombardement de l'Iran », au cas où ce pays poursuivrait ses activités d'enrichissement d'uranium. Et en recevant l'ensemble du corps diplomatique, il a couvert de louanges son ministre des Affaires étrangères.

Mais dans les propos de Kouchner comme de Sarkozy, il y a le cynisme des hommes politiques d'une grande puissance, qui considèrent que la politique et la composition des gouvernements des pays pauvres doivent avoir l'aval des capitales des pays riches. Les politiciens appellent cela hypocritement le « droit d'ingérence ». Ce que Kouchner a théorisé sous le nom de « devoir » d'ingérence... Une expression qui sonne tout de même mieux que celle de la

« politique de la canonnière » des colonialistes du siècle dernier.

André ROYAN

Kouchner Lagaffe (bis)

Kouchner a donc gaffé en en appelant directement à la démission du Premier ministre irakien. Comme il est des choses qui, dans le milieu feutré de la diplomatie, ne se

disent pas tout haut, il a dû présenter des excuses.

Plus tard, faisant part de ses excuses, il a évoqué « ce Premier ministre auquel j'ai présenté mes regrets ce matin et qui, peut-être, nous quittera bientôt – je parle évidemment du Premier ministre irakien –, vous aurez compris que Jean-Pierre Raffarin n'était pas visé. »

On ne sait pas ce qu'en a pensé Fillon...

S.G.

• Chine

Mineurs noyés et famille en révolte

La semaine dernière, la télévision a montré les images de sauveteurs qui tentaient avec trop peu de moyens de pomper des centaines de milliers de litres d'eau pour dégager 181 mineurs noyés sous terre par une inondation, à la suite de pluies diluviennes, dans la province du Shandong, à l'est de la Chine.

La colère a éclaté alors que les autorités refusaient d'informer les familles sur la situation des mineurs et que la rumeur courait que les opérations de secours allaient être arrêtées. Des proches des victimes ont alors attaqué les bâtiments de la compagnie, armés de pierres et de bâtons, et se sont heurtés aux forces de l'ordre.

Quelques heures avant la catastrophe, la direction de la mine avait pourtant été avertie par des travailleurs que les eaux montaient et que certaines aires étaient déjà inondées, mais elle n'a pas voulu arrêter la production. Le gouvernement chinois, pour sa part, a parlé de « catastrophe naturelle », dédouanant ainsi la compagnie et refusant d'indemniser les victimes.

Les accidents dans les mines chinoises sont quotidiens depuis des années. Au premier semestre 2007, d'après les chiffres officiels, peut-être sous-estimés, il y a déjà eu 1 066 accidents dans

les mines de charbon et 1 792 morts. La grande majorité des accidents a lieu dans des mines privées de petite taille, employant 10 à 30 mineurs.

Dans ces mines, privatisées par le gouvernement depuis les années 1990, les travailleurs souvent originaires des campagnes pauvres travaillent dix heures par jour, sans couverture sociale et sans cotiser pour leur retraite. Ils ne peuvent refuser de descendre dans un puit dangereux sans risquer d'être licenciés. Et les syndicats luttent encore pour être reconnus.

Il existe pourtant une réglementation sur le droit du travail et la sécurité, mais elle n'est pas appliquée et une dizaine de milliers de mines ont beau avoir été fermées par le gouvernement depuis deux ans, autant d'autres ont ouvert, souvent clandestinement. Leurs propriétaires, sans scrupules avec les mineurs, versent des pots-de-vin aux autorités et aux politiciens locaux, dont beaucoup sont d'ailleurs actionnaires des mines de leur région.

Le développement capitaliste en Chine, dont on nous parle tant en Occident, et dont profitent avant tout les grandes entreprises des pays impérialistes d'ailleurs, c'est seulement *Germinal* pour la classe ouvrière de ce gigantesque territoire.

Pierre MERLET

Dans les entreprises

• SNCF (Seine-Maritime)

Un intérimaire écrasé par une locomotive, Conséquence criminelle d'une formation bradée

Le 20 août dernier, un jeune homme de 26 ans, salarié d'une entreprise d'intérim qui intervenait pour le compte du sous-traitant de la SNCF Socorail (filiale de Veolia Cargo, spécialisée dans l'exploitation des embranchements ferroviaires desservant les entreprises), a été écrasé par un locotracteur, au cours d'une manœuvre dans l'enceinte de l'usine Chevron Oronite, à Gonfreville-l'Orcher (Seine-Maritime).

Embauché au mois de mai, ce travailleur n'avait pas reçu de formation suffisante, dénonce la CGT de l'entreprise Chevron. Dans le cadre de sa mission d'intérim, il était susceptible

d'exercer pas moins de trois métiers : celui d'accrocheur, de chef de manœuvre et de conducteur de locotracteur. Cette performance aurait exigé au moins quinze semaines de formation, et c'est d'ailleurs ce qui se fait pour les cheminots. Or ce travailleur n'avait reçu qu'une ébauche de formation en dix jours, dont la moitié par compagnonnage.

De plus, le « plan de prévention », obligatoire lors de l'intervention d'entreprises extérieures à la SNCF sur le site de l'usine Chevron, exclut l'emploi d'intérimaires dans ce type d'activités. Ainsi, le jeune homme aurait dû être embau-

ché soit par Socorail, qui intervient à longueur d'année sur le site industriel, soit directement par la SNCF, et recevoir toute la formation nécessaire.

Aujourd'hui, la SNCF préfère supprimer des emplois dans le secteur du fret et s'adresser à des sous-traitants, dont les pratiques mettent en danger la vie même des travailleurs. Le cumul des irrégularités, des négligences, de la politique d'économies aux dépens de l'emploi de la part de la SNCF, a conduit à la mort de ce travailleur.

Correspondant LO

• CRAM Aquitaine

L'échelle des salaires descend d'un barreau

Comme dans tous les organismes de Sécurité sociale, les employés de la CRAM (Caisse régionale d'Assurance maladie) d'Aquitaine ont appris qu'il n'y aurait pas de discussions pour une éventuelle augmentation générale des salaires jusqu'à la fin de l'année 2007.

À la Sécurité sociale, la plupart des employés sont payés largement en dessous de 1500 euros ; après des années sans aucune augmentation, la dernière revalorisation salariale n'a été que de 1,4 % (moins de 20 euros en moyenne) étalée sur huit mois.

Le contexte de l'annonce gouvernementale d'un déficit des branches de la Sécurité sociale et de la mise en place de la franchise médicale ferait que, d'après les dirigeants de la Sécu, il serait indécent pour les employés de la Sécu de réclamer des augmentations de salaire. Avec de tels arguments, il n'y aura pas de raison de discuter salaires à la fin de l'année 2007, et à l'avenir non plus.

Mais la pression sur les salaires ne s'arrête pas là : la direction a fait baisser les salaires d'embauche, en prétendant qu'il n'était pas normal que les

nouveaux embauchés perçoivent un salaire de départ d'un peu plus de 1000 euros sans avoir fait la preuve de leur implication dans la Sécurité sociale. Désormais les nouveaux embauchés perçoivent un salaire diminué de 100 euros jusqu'à leur éventuelle réussite à un examen.

Il y a vraiment urgence à ce qu'une réaction d'ensemble se produise pour que les salaires ne continuent plus ainsi à être tirés vers le bas.

Correspondant LO

• Accident sur la ligne C du RER (Versailles)

La direction est responsable

Lundi 13 août vers 10 h 30, un train de banlieue de la ligne C du RER a percuté le butoir de la voie 3 de la gare de Versailles-Rive-Gauche à la vitesse d'environ 7 km/h. Par chance, il n'y a eu aucune victime. Cela est certainement dû au fait que la station était quasiment vide, le château de Versailles desservi par cette gare et très visité par les touristes étant fermé tous les lundis.

L'agent de conduite s'était en fait assoupi. Dans le milieu de la matinée, la fatigue s'étant fait sentir, les fractions de

seconde nécessaires à une attention normale lui ont manqué pour éviter le choc, bien qu'il ait tenté le freinage d'urgence. Non seulement l'agent ne nie pas cette situation mais, avec les organisations syndicales, il en accuse la SNCF. Il avait dû au préalable dormir dans le foyer vétuste et très bruyant de la gare de Versailles-Rive-Gauche. Déjà son temps de repos était de 8 heures 20 au lieu de 9 heures, limitation normalement autorisée par la réglementation. Mais surtout, du fait que les

rames banlieue situées sous les fenêtres du foyer étaient sous tension toute la nuit, avec le bruit incessant que cela provoque, notre camarade n'avait pu s'endormir que vers 1 heure du matin pour se lever à 4 heures 45.

La cause de cet accident se trouve donc dans les conditions de repos imposées dans des foyers inadaptés. La direction de la SNCF est parfaitement au courant de ces problèmes mais ne fait rien pour y remédier.

Correspondant LO



• Hôpital psychiatrique du Vinatier (Rhône)

Après les déclarations de Sarkozy

Quand Sarkozy a annoncé, le 20 août, que le premier « hôpital fermé pour pédophiles » ouvrirait en 2009 sur le site de l'hôpital psychiatrique du Vinatier, cela a été l'étonnement à Lyon et à l'hôpital, où personne n'était prévenu, même pas l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation).

Pour apparaître réactif et énergique, Sarkozy avait décidé, et annoncé sa décision, sans prendre la peine de consulter les principaux intéressés, et en particulier les psychiatres des prisons.

Au Vinatier, une UHSA (Unité hospitalière spécialement aménagée) doit ouvrir en 2009 pour accueillir une soixantaine de « patients psychiatriques sous écrou nécessitant des soins qui ne peuvent pas leur être administrés en prison ».

Mais finalement il semblerait que l'« hôpital fermé », tout en relevant de l'UHSA, serait une unité distincte supplémentaire d'une quarantaine de lits, avec des moyens supplémentaires, qui accueilleraient des pédophiles ayant purgé leur peine, qu'on se déciderait à tenter de soigner après qu'ils auront fait des années de prison.

Pour pouvoir le faire plus tôt, il faudrait donner d'autres moyens aux hôpitaux psychiatriques, dont dépendent les infirmiers psychiatriques des prisons, qui travaillent dans des conditions très difficiles, entre autres à cause de leur nombre insuffisant. D'autant plus

qu'actuellement, près d'un tiers des détenus présenterait des troubles psychiatriques.

Mais la psychiatrie, comme tout le système hospitalier, a subi des restrictions budgétaires sous tous les gouvernements, de gauche comme de droite, depuis des années. Et les unités particulières, comme les UMD (Unités pour malades difficiles) existant dans quelques villes ne sont pas épargnées. Au Vinatier il n'y a plus que 800 lits, contre 2000 en 1988.

Après l'assassinat à Pau, en décembre 2004, d'une infirmière et d'une aide-soignante par un malade, le gouvernement avait annoncé le gel de toutes les fermetures de lits en psychiatrie et un milliard d'euros de moyens supplémentaires. Deux ans après, des centaines de lits ont été fermés dans tout le pays et les budgets ont diminué. Comme la dotation de l'État baisse, pour boucler le budget, des postes sont supprimés et des lits fermés : au Vinatier il y a 90 lits en moins et 30 nouvelles suppressions de postes sont encore annoncées. Chaque fois qu'un nouveau service est ouvert, c'est en en fermant d'autres.

Alors, les promesses de moyens supplémentaires laissent sceptique le personnel qui ne voit là, pour l'instant, qu'un effet d'annonce.

Correspondant LO

Sarkozy veut juger les aliénés

Lors d'un déplacement à Bayonne auprès des familles de l'infirmière et de l'aide-soignante assassinées par un malade mental en 2004, Sarkozy a cru bon de déclarer : « En tant que chef de l'État, je dois veiller à ce que les victimes aient le droit à un procès. » Ajoutant : « Je ne suis pas sûr que le mot non-lieu soit parfaitement compréhensible pour un mari dont on a égorgé la femme... »

Il n'est pas sûr non plus que le mot « schizophrène » soit parfaitement compris par Sarkozy. Mais de toute manière, se donner le rôle du président qui se situe du côté des victimes, c'est bon, pense-t-il, pour son image.

Et il a indiqué que s'il fallait « faire évoluer la loi », pour que les criminels déclarés pénalement irresponsables soient tout de même jugés, « il était prêt à le faire », demandant le jour même à sa ministre de la Justice,

une nouvelle fois chargée de mettre en forme la dernière élucubration démagogique du chef de l'État, de s'en occuper.

Les critiques sont vite venues du côté des syndicats de magistrats, non seulement du Syndicat de la magistrature, considéré comme de gauche, mais aussi de l'Union syndicale des magistrats, nettement plus conformiste, dont le président a déclaré qu'un tel procès, où l'accusé ne pourrait pas de toute manière être condamné « serait un traumatisme supplémentaire pour les victimes. »

Mais ce non-sens que serait un procès attenté à un aliéné ne fera peut-être pas reculer Sarkozy.

Après tout, il y a eu une époque où l'on jugeait les animaux pour leurs méfaits, et le Moyen-Âge n'est pas si loin.

D.M.

• Caisses d'allocations familiales

Dossiers en retard par manque d'effectifs

• À la CAF Paris

À la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, le retard dans le traitement des dossiers et du courrier date du mois d'avril.

La première cause de ce retard est l'envoi de milliers de questionnaires concernant la situation professionnelle et les revenus des familles. Les dossiers sont constitués en partie de déclarations sur l'honneur. Mais la CAF ne s'en contente pas. Il y a ce qu'on appelle le « croisement de fichiers » avec ceux de différentes administrations (CPAM, Assedic, impôts, etc.) et au retour, si les renseignements semblent contradictoires avec ceux de la CAF, des questionnaires supplémentaires sont adressés aux familles... qui s'ajoutent aux dossiers et courriers habituels.

La seconde cause est le manque d'effectifs. En effet, les départs en retraite sont nombreux et une partie seulement des postes est remplacée dans le cadre d'économies budgétaires, la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) ayant demandé la suppression de 900 postes sur l'ensemble des CAF d'ici 2008. Les embauches se font donc au compte-gouttes. Ainsi douze techniciens actuel-



lement stagiaires ne seront en poste qu'en septembre 2007. La direction en a embauché quatorze autres le 1^{er} juin, qui ne seront dans les services que dans un an.

Les employés de la CAF doivent donc assumer le surcroît de travail, suivre le travail des stagiaires, répondre au téléphone et accueillir le public. Lors d'une réunion où ce problème a été posé, la direction leur a annoncé l'embauche de nouveaux stagiaires en septembre

prochain, qui deviendraient des techniciens... en septembre 2008.

Elle reconnaît ainsi implicitement le manque d'effectifs. Mais rien ne dit que ces embauches seront suffisantes pour compenser les départs en retraite qui vont s'accroître dans les années qui viennent. Et en attendant que ces techniciens en herbe arrivent sur les postes de travail, le retard n'est pas prêt d'être résorbé.

Correspondant LO

• À la CAF du Val-de-Marne

Depuis la mi-juillet, la direction de la CAF du Val-de-Marne a mis en place un plan de résorption du retard, avec heures supplémentaires, au volontariat, tous les samedis. Ce sont au total quelque 200 personnes qui peuvent être concernées et chaque samedi il y a environ 50 volontaires pour les heures supplémentaires.

Il faut dire que la paie de ces employés(es) ne dépasse guère le smic pour les plus jeunes et 1 500 euros net pour ceux et celles qui arrivent en fin de carrière. Pour beaucoup c'est évidemment là un moyen d'arriver à mieux boucler des fins de mois toujours difficiles.

Pour la CAF du Val-de-Marne, cela fait le troisième plan de résorption de retard que nous connaissons en l'espace d'un an. Le précédent qui couvrait la période décembre 2006

et janvier 2007, avait été mis en place parce qu'il y avait un peu plus d'un mois de travail en retard. Le retard était passé à quelques jours après cette opération. Au démarrage du plan actuel, la CAF aurait plus de deux mois de retard. Il n'a donc pas fallu longtemps pour que la situation se dégrade à nouveau. Les raisons d'une telle accumulation de retard, en si peu de temps, sont certainement multiples. Mais il en est une qui est facile à trouver, c'est le manque de personnel !

Dernièrement, la direction a procédé, dans l'urgence à l'embauche de plus de 20 CDD et a mis sur le traitement des dossiers des employés qui sont d'ordinaire rattachés à un travail de contrôle ou d'accueil aux guichets. D'autres personnels, comme des employés de l'Action sociale, sont appelés à

suppléer notamment à l'accueil des allocataires. Cela aidera à rattraper le retard, mais au détriment d'autres tâches assurées habituellement par ces employés. Et puis, ce n'est pas toujours évident d'assurer des tâches qui ne relèvent pas de sa qualification. Bien des collègues s'interrogent sur les conséquences que tout cela pourra avoir dans un avenir proche... d'autant plus que la direction désire faire fonctionner ce plan jusqu'en avril 2008. Beaucoup se demandent si la CAF n'est pas plongée dans ce marasme pour une durée indéterminée.

Alors au lieu de chercher des combines pour résorber les retards qui s'accumulent régulièrement, la direction de la CAF ferait mieux de former et d'embaucher en CDI le personnel suffisant.

Correspondant LO

• Expulsions de locataires en Seine-Saint-Denis

Quand la police intervient à Drancy

Fin juillet, un nouveau préfet a été nommé pour la Seine-Saint-Denis : c'est un ancien directeur de l'administration de la police nationale, de 2001 à 2004, lorsque Sarkozy était ministre de l'Intérieur. Cela explique sans doute un durcissement de l'administration et de la police.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé, le 22 août au matin, à Drancy (ville de Seine-Saint-Denis) une expulsion particulièrement mouvementée. Ce jour-là plusieurs policiers et un commissaire se sont heurtés à des voisins, des militants et sympathisants (essentiellement du PCF) qui ont tenté d'empêcher l'exclusion d'une famille (un couple et trois enfants) d'un appartement de la cité Marcel-Cachin.

Devant ce rapport de force peu favorable, le commissaire a préféré demander des renforts, et ce sont finalement trois commissariats (Pantin, Bobigny et Drancy) qui sont intervenus pour rompre la

chaîne humaine qui soutenait cette famille et pour la déloger.

Encore a-t-il fallu que le serrurier requis, ne parvenant pas à ouvrir la porte, se serve d'un bélier pour la défoncer.

La famille en question, qui habitait il y a quelques années un pavillon, avait dû l'évacuer à la suite de l'incendie d'une entreprise contiguë. Elle avait été relogée provisoirement à Drancy, en HLM et, pour plusieurs raisons, le provisoire avait fini par durer quatre ans et demi. Cette famille espérait bien pouvoir rester sur place, elle payait régulièrement son loyer.

Mais la procédure d'expulsion était en route, de la part de l'office d'HLM. Devant la menace, plusieurs centaines de personnes avaient alors signé une pétition de soutien à ceux qui étaient ainsi menacés.

Le maire de Drancy, Jean-Christophe Lagarde (ex-UDF aujourd'hui au Nouveau Centre), a répondu personnellement à tous les signataires

qui avaient laissé leur adresse en accusant la famille d'être des « tricheurs » qui cherchaient à se faire loger avant les demandeurs régulièrement inscrits sur les listes. Il préparait ainsi et justifiait l'expulsion. Mais les gens en question ne sont nullement des tricheurs, et puis loger des gens en en mettant d'autres dehors, cela ne résoud rien.

Finalement, dans son malheur, cette famille a tout de même eu une chance relative, car les autorités, compte tenu des enfants et du fait que chacun des adultes a un emploi, lui ont proposé un appartement dans la ville de Saint-Denis, qui serait prêt dans quinze jours.

Face aux expulsions, la mobilisation des voisins met de gros grains de sable dans les rouages d'une administration et d'une police qui aimeraient bien que leurs mauvais coups se fassent en silence et en toute discrétion.

Correspondant local

• Asnières (Hauts-de-Seine)

Il faut reloger les expulsés

Vendredi 24 août à 18 heures, près de 200 personnes se sont retrouvées sur le parvis de la mairie d'Asnières, dans le département des Hauts-de-Seine, pour protester contre l'évacuation du « Nouvel Hôtel » effectuée le jeudi 9 août à 6 heures du matin par la police.

Expulsés suite à une demande du maire car « l'hôtel ne répondait plus aux normes incendie », la soixantaine de locataires qui y logeaient se sont retrouvés à la rue.

Après de nombreuses discussions, seul un petit local a été mis à disposition, dans

lequel s'entassaient femmes et enfants dans des conditions d'hygiène sans aucune comparaison avec l'hôtel. Quant aux hommes, ils sont dehors sur le trottoir...

Au lieu de s'en prendre aux responsables, gérants et propriétaires qui auraient dû faire les travaux nécessaires pour améliorer la sécurité, ce sont les locataires qui se retrouvent expulsés. Le gérant serait parti en emportant la caisse.

Et pourtant les loyers étaient exorbitants. Selon le représentant des locataires cité dans *Le Parisien* du mardi 14 août, il payait 40 euros par nuit

pour 10 m².

Les locataires demandent un relogement, provisoire certes mais qui soit tout de même durable et pas seulement quelques nuits d'hôtel comme il leur est proposé.

Pour cela, ils sont décidés à maintenir la pression et le rassemblement de vendredi était là pour appuyer cette demande.

Quelques mois après tous les palabres sur le « droit au logement opposable », on voit ce que valent ces belles paroles.

Correspondant LO

• Sans-papiers de Lille

Une avancée

Malgré leur arrestation massive par la police la semaine dernière et le refus de la plupart des 55 grévistes de la faim de Lille de se réalimenter après 60 à 70 jours de jeûne, et après des manifestations de soutien tous les jours malgré la période estivale – 500 manifestants samedi dernier –, le préfet ne met plus comme préalable l'arrêt de la grève de la faim pour étudier avec « bienveillance » certaines demandes de régularisation.

Bien sûr, pas plus que la semaine dernière, la préfecture n'envisage la régularisation des 400 sans-papiers qui ont pourtant déposé un dossier avec l'aide de diverses associations et organisations humanitaires. Le préfet refuserait même de prendre en compte une partie des grévistes de la faim sous prétexte qu'ils viendraient d'un autre département ou qu'ils seraient sous le coup d'une procédure pénale... ce qui laisse la porte ouverte à un arbitraire supplémentaire, car le fait

même d'être sans papiers a pu permettre à des juges d'engager une action contre eux.

La justice n'est d'ailleurs pas sans contradiction dans cette affaire. Les juges des libertés et de la détention (JLD) de Lille ont finalement prononcé la libération immédiate à l'audience des sans-papiers arrêtés la semaine dernière et enfermés au centre de rétention de l'aéroport de Lille-Lesquin. Un premier jugement de libération, contesté par le parquet à la demande du préfet qui voulait allonger le temps de rétention pour boucler ses dossiers d'expulsion, avait été invalidé par la cour d'appel de Douai.

C'est la mobilisation la plus large qui peut imposer des concessions au préfet du Nord et plus généralement s'opposer à la politique d'expulsions massives des immigrés prônée par Sarkozy.

Claude THIÉRAM



• Expulsion de sans-papiers vers la Guinée

Retour de bâton

Il est arrivé à plusieurs reprises que des passagers s'indignent et cherchent à s'opposer à l'expulsion de sans-papiers embarqués de force à bord des mêmes avions qu'eux.

Mais le 16 août, dans un vol à destination de la capitale de la Guinée, Conakry, il n'y a pas eu que des protestations au départ.

Non seulement des voyageurs ont pris fait et cause pour les deux personnes expulsées, et ont accusé les six policiers qui les encadraient d'être « inhumains » mais ils ont préparé, à l'aide de leur téléphone portable, un comité d'accueil hostile. Les policiers chargés de l'expulsion indiquent qu'une fois parvenus à

destination à l'aéroport de Conakry, ils ont effectivement reçu « coups de poing et coups de pieds » et ont dû essuyer « une nuée d'insultes ». « La colonisation est finie ! », leur a notamment lancé une femme policière guinéenne.

Pas gêné, le gouvernement français a demandé des excuses au gouvernement guinéen, pour ne pas avoir suffisamment protégé ses policiers !

La ministre de l'Intérieur, Michèle Alliot-Marie, entend du coup leur décerner une « médaille pour actes de courage et de dévouement ». On a les héros qu'on peut !

Jean SANDAY



• Août 1947

L'indépendance de l'Inde et la partition dans un bain de sang

Lorsque le 15 août 1947 de nouveaux drapeaux montèrent aux mâts des bâtiments officiels, ce fut, à New-Delhi et à Karachi, pour consacrer la naissance de deux États indépendants : l'Inde et le Pakistan. Une partition de l'ancienne colonie britannique qui entraîna des millions de personnes dans un bain de sang, pendant les semaines et les mois qui suivirent.

Cette naissance dans les massacres entre populations, qui a imprimé sa marque sur toute l'histoire ultérieure de l'Inde et du Pakistan, était le fruit de calculs : ceux des dirigeants de l'impérialisme britannique, qui trouvèrent la complicité des dirigeants nationalistes hindous et musulmans.

L'Inde sous la botte anglaise

L'Inde avait été une colonie britannique de premier plan. C'est de ce pays saigné à blanc que la bourgeoisie anglaise tira une grande partie des richesses sur lesquelles s'appuya son envolée industrielle.

Pour maintenir sa domination sur un pays aussi vaste et peuplé, la Couronne britannique divisa pour mieux régner. Elle creusa un fossé entre les communautés ethniques et religieuses. En 1935 par exemple, les 15 % d'Indiens privilégiés autorisés à voter au suffrage censitaire étaient répartis dans des collèges électoraux distincts pour les musulmans, les hindous, les sikhs, les intouchables, etc.

Contre les masses pauvres, la bourgeoisie anglaise s'appuya sur les grands propriétaires fonciers, ainsi que sur la jeune bourgeoisie indienne, les Tata ou les Birla, héritiers des riches marchands d'autrefois.

Mais pour régner, diviser ne suffisait pas toujours. L'histoire de l'Inde coloniale est jalonnée de révoltes réprimées avec la plus extrême violence. En 1857 la révolte des soldats indigènes, les cipayes, ne fut écrasée qu'au bout d'un an. Au sortir de la guerre de 1914-1918, l'Inde fut, comme bien d'autres pays, soulevée par une vague de grèves et de manifestations qui, de 1918 à 1922, créèrent une situation

révolutionnaire.

1946, une situation incontrôlable

Pendant près d'un siècle, l'Angleterre avait réussi à maintenir sa domination mais, à la fin de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle série de grèves submergea les villes et les campagnes. À Bombay en 1946, 20 000 marins occupèrent la ville pendant trois jours, y faisant flotter le drapeau rouge, avant d'être sauvagement réprimés. Trois jours de fusillade firent 250 morts.

Il devint évident pour l'impérialisme qu'il ne pouvait plus se maintenir sous cette forme aux Indes. Pour ne pas tout perdre, il se résolut à passer la main à la bourgeoisie et aux grands propriétaires fonciers. Cela fut possible grâce à l'existence de partis nationalistes influents, le Parti du Congrès dirigé par Gandhi du côté hindou, et la Ligue musulmane dirigée par Jinnah.

Les nationalistes indiens et musulmans

Le Parti du Congrès avait été créé en 1885 par un haut fonctionnaire anglais, qui déclarait vouloir un parti hindou capable d'être « la valve de sécurité pour les forces considérables et toujours croissantes engendrées par notre action ». Très lié à l'Angleterre, il ne revendiquait même pas l'autonomie, mais juste une attitude « équitable » envers les colonies. En 1914 ses dirigeants assuraient Londres de leur « profond dévouement au trône ». La Ligue musulmane fut fondée en 1906, pour jouer le même rôle chez les musulmans.

Pendant la période révolutionnaire de 1918-1922, pour pouvoir continuer à jouer son rôle de « valve de sécurité », le Parti du Congrès dut radicaliser son programme anticolonial, sous peine de voir les masses se détourner de lui. Mais afin de rester un interlocuteur valable pour la puissance coloniale, il devait aussi se montrer capable d'encadrer ces masses et

d'empêcher que leur mobilisation ne débouche sur une révolution. La doctrine de la non-violence élaborée par Gandhi, le principal dirigeant et le symbole de ce parti, prit alors toute sa signification politique.

L'image de défenseur des pauvres que Gandhi s'était



Le Bangladesh, qui fit sécession en 1971, faisait partie du Pakistan en 1947. La Birmanie et le Sri Lanka qui appartenaient à l'Inde coloniale devinrent indépendants en 1948.



Septembre 1947 à Delhi : les services sanitaires ramassent des cadavres.

forgée servit à tromper les masses, dont il n'hésita jamais à se désolidariser dès qu'elles avaient recours à la violence.

La partition : la violence contre les peuples de l'Inde

Pour préserver ses intérêts, la bourgeoisie anglaise envisageait encore en 1946 la création d'un État fédéral indépendant, divisé en trois zones suivant les majorités religieuses. Mais la Ligue musulmane revendiquait un État musulman indépendant, et le Parti du Congrès le maintien d'un État unique.

En février 1947 le nouveau vice-roi, lord Mountbatten, devant l'échec du projet fédéral, soutint la partition en deux États à majorité religieuse : l'Inde actuelle, à majorité hindoue, sous le contrôle du Parti du Congrès, et le Pakistan, à majorité musulmane sous le contrôle de la Ligue musulmane, coupé lui-même en deux parties distantes de 1 500 km... Et devant l'incapacité de l'armée anglaise à maintenir l'ordre, il avança d'un an la partition prévue initialement pour l'été 1948.

À l'annonce du tracé des frontières, convaincues de ne plus pouvoir vivre ensemble, des millions de personnes cherchèrent à rejoindre leur nouveau pays. Neuf millions d'hindous quittèrent le Pakistan et

six millions de musulmans l'Inde. Un million de réfugiés se croisèrent à pied, formant des colonnes humaines sur des dizaines de kilomètres, en haillons, épuisés, affamés, écrasés de chagrin. D'autres, partis en train, n'arrivèrent jamais vivants : des témoins décrivi-

ne serait-ce qu'en restant des dominions de l'Empire britannique au sein du Commonwealth. Soixante ans après, ni l'Inde ni le Pakistan ne sont sortis de la misère. De plus, ils se sont affrontés dans trois guerres, en 1947, 1965 et 1971. Le Pakistan a été démembré, sa

partie orientale devenant le Bangladesh en 1971. Les médias occidentaux osent parler de « miracle indien » et de « performances économiques ». Ils osent même encore parler de « la plus grande démocratie du monde ». Mais l'Inde d'aujourd'hui est avant tout, pour l'écrasante majorité de sa population, la résultante barbare d'un passé d'exploitation directement coloniale, suivi d'une époque d'un « développement » foncièrement inégalitaire largement encore imprégné d'arriération.

Cédric DUVAL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 106 (été 2007)

● **France**

Présidence, législatives 2007 : ce qu'elles révèlent de l'évolution politique

Parti « 100 % anti-capitaliste » ou parti de la révolution sociale

Résultats des législatives

L'élection du chef de l'État au suffrage universel : « victoire de la démocratie » ou parodie de souveraineté populaire

● **Russie**

Un printemps gréviste

● **États-Unis-Irak**

Une guerre pour les riches faite par une armée de pauvres - comme au Vietnam

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,54 euro

• Les incendies en Grèce

La population est aussi victime de l'incurie gouvernementale

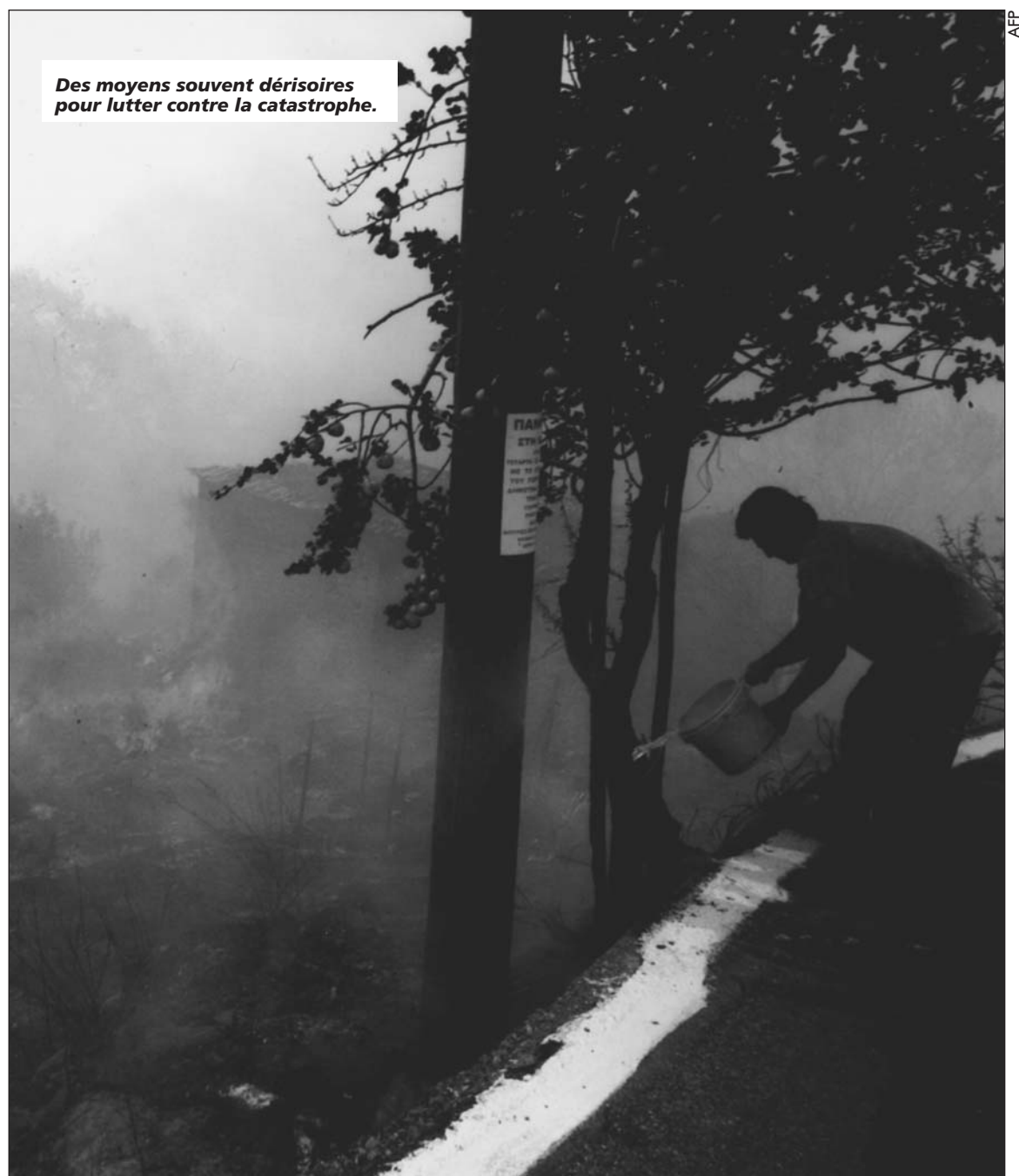
Plus de 60 morts à ce jour, des dizaines de milliers d'hectares partis en fumée, une centaine de villages brûlés, plus de 200 privés d'électricité, des milliers de familles qui ont perdu leur habitation, des centaines de réfugiés dormant sur les plages, des milliers de vacanciers bloqués dans la grande île d'Eubée et ne pouvant rentrer chez eux, etc. : c'est le bilan (provisoire) des graves incendies qui ravagent la Grèce depuis la mi-août. Principalement dans le Péloponnèse, mais aussi dans l'île d'Eubée, dans une partie de la banlieue d'Athènes ou encore dans la région de Ioannina (au nord du pays).

En juin et en juillet, deux autres vagues d'incendies avaient déjà fait une vingtaine de morts dans ce petit pays composé, aux trois quarts, de montagnes et de pinèdes. La canicule qui sévit depuis le début de l'été, le relief escarpé qui rend difficile l'évacuation des villages isolés du Péloponnèse, les vents violents, sont évidemment des facteurs qui ont contribué à ces incendies dramatiques, sans équivalent depuis des dizaines d'années dans le pays.

Mais cela n'explique pas toute l'ampleur de la catastrophe. La simultanéité de nombreux départs de feu, la découverte d'engins incendiaires sur certaines sites comme le

mont Hymette, dans la banlieue d'Athènes, tout cela plaide pour une origine criminelle de certains incendies, qui auraient été allumés volontairement, afin de dégager des terrains dans des zones forestières où la construction n'est actuellement pas permise. C'est possible, mais si c'est le cas, c'est aussi parce ces gens-là pensent qu'ils obtiendront, à terme, des autorisations de construire, ou que les autorités fermeront les yeux devant les constructions illicites. À ce propos il faut rappeler que le gouvernement lui-même avait proposé, en 1998, une loi autorisant la construction sur certaines terres brûlées.

Il ne faut pas non plus oublier que tout cela intervient dans un contexte électoral (les élections législatives anticipées doivent avoir lieu le 16 septembre) et que cela permet aussi au gouvernement de tenter de se dédouaner en affirmant que la Grèce est victime d'un « complot », etc. Cela lui évite de s'expliquer sur le manque évident de moyens dans un pays où les étés sont caniculaires et où les incendies de forêt représentent un danger permanent. Lors des premiers jours, bien des habitants n'ont ainsi pu compter que sur eux-mêmes et ont tenté, souvent sans succès, de stopper l'avancée des flammes avec des moyens dérisoires : des seaux remplis d'eau,



Des moyens souvent dérisoires pour lutter contre la catastrophe.

des tuyaux d'arrosage de jardin, des branches...

Alors, le Premier ministre conservateur, Costas Caramanlis, qui est originaire d'une région du Péloponnèse particulièrement touchée par le drame, a décrété, le 25 août, l'état d'urgence et a promis des aides aux sinistrés. Mais derrière les déclarations et ses déplacements médiatisés, l'incurie du gouvernement, l'absence de coordination des différents services de l'État, sont criants. Dans certains villages, les pompiers ont ainsi perdu un temps précieux car la localisation des bornes d'incendie n'était pas recensée. Quant aux pompiers

volontaires – dont le corps n'a été créé qu'en 1998 et dispose essentiellement de véhicules déclassés par l'armée – ils ont, de leur côté, dénoncé à la télévision la pagaille régnant les premiers jours, personne ne leur indiquant les lieux où ils devaient intervenir. Et puis surtout, le nombre de pompiers professionnels est notoirement insuffisant : *Rizospastis*, le quotidien du Parti Communiste de Grèce, a récemment rappelé que leur effectif avait diminué de 15 % sous le gouvernement du PASOK, le parti socialiste, puis à nouveau de 31 % sous celui de la Nouvelle Démocratie (le parti de Caramanlis au pou-

voir depuis 2004). Le déficit s'élève ainsi à 3 740 pompiers.

La Grèce est certes un des pays les plus pauvres de l'Union européenne. Mais elle a su trouver des milliards d'euros pour financer les travaux des Jeux Olympiques de 2004. En revanche, pour entretenir correctement les forêts, instaurer des plans de prévention, un système d'alarme moderne, un plan d'évacuation des habitants, l'argent public est notoirement insuffisant. C'est un choix politique qui a aujourd'hui des conséquences tragiques.

Henri MARNIER

• Italie

Délit d'assistance à personnes en danger !

La Fédération des Tunisiens-nes pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) informe, dans un communiqué dont nous extrayons le passage ci-dessous, au sujet d'un procès intenté par les autorités italiennes à sept pêcheurs pour avoir exercé leur devoir de secours en mer... Ils devaient aux dernières nouvelles comparaître devant le tribunal d'Agrigente, le 27 août.

Procès de sept pêcheurs à Agrigente (Italie)

« Le mercredi 8 août 2007 une petite flotte de pêche tunisienne (les bateaux *Fakhredine*, *Mortadha* et *Mohammed el-Hedi*), appareillant à près de douze milles marins de l'île italienne de Lampedusa, rencontre une embarcation gonflable en difficulté. Au bord de celle-ci se trouvent quarante-quatre personnes dont onze femmes (deux enceintes) ainsi que deux enfants. Parmi les naufragés à la dérive, plusieurs sont dans un état de santé grave.

Après avoir avisé les autorités tunisiennes et italiennes, les pêcheurs portent secours aux naufragés, les embarquent et se dirigent vers le port sûr le plus proche, comme le prévoient la législation et les usages maritimes.

Une fois au port de Lampedusa, des hélicoptères-ambulances prennent en charge certains naufragés dont l'état est particulièrement sérieux et les transfèrent à l'hôpital de Palerme. Les sept pêcheurs tunisiens qui les ont secourus et accompagnés sont, eux,

arrêtés et mis en détention et deux des bateaux à bord desquels ils travaillent (*Mortadha* et *Mohammed el-Hedi*) sont séquestrés par les autorités italiennes. Ils doivent comparaître en procès mercredi 22 août au tribunal d'Agrigente pour des chefs d'inculpation passibles de peines allant jusqu'à quinze ans de prison, dont le délit de « *favorisation de l'immigration clandestine* ».

- La Fédération des Tunisiens-nes pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) dénonce l'arrestation des

pêcheurs en question et leur détention, qu'elle tient pour arbitraire.

- Elle demande leur libération immédiate et l'arrêt de toute poursuite à leur encontre.

- Elle demande également la levée immédiate du séquestre frappant les deux embarcations de pêche dont l'immobilisation compromet une activité constituant le gagne-pain de plusieurs familles de la ville de Téboulba.(Tunisie) (...).